

**Nom commercial :** Wiropaint plus (REF 51100)

Version actuelle: 2.0.3, établi le: 19.10.2015

Version remplacée: 2.0.2, établi le: 16.12.2014

Région: FR

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit****Nom commercial****Wiropaint plus (REF 51100)****1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

Production de prothèses dentaires dans un laboratoire

**Utilisations contre-indiquées**

Donnée non disponible.

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Adresse**BEGO Bremer Goldschlägerei  
Wilh. Herbst GmbH & Co. KG  
Wilhelm-Herbst-Str. 1  
28359 Bremen

N° de téléphone +49/ 421/ 2028 – 0

N° Fax +49/ 421/ 2028 – 115

e-mail msds@bego.com

**Service émetteur / téléphone**Services d' Etudes & de Développement de matériaux, d'alliages et de produits céramiques; +49/ 421/ 2028 – 130  
(Chef du service de développement d'alliages)**Informations relatives à la fiche de données de sécurité**

msds@bego.com

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

01 45 42 59 59 (ORFILA)

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange****Informations relatives à la classification**

Le produit ne satisfait pas aux critères de classification du Règlement (CE) N° 1272/2008, dit règlement CLP.

Le produit ne satisfait pas aux critères de classification conformément à la Directive n° 67/548/CEE et 1999/45/CE (DPD).

**2.2 Éléments d'étiquetage****Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)****Pictogrammes de danger**

-

**Mention d'avertissement**

-

**Mentions de danger**

-

**Mentions de danger (UE)**

EUH208

Contient phosphate de triisobutyle. Peut produire une réaction allergique.

EUH210

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

**Informations relatives à l'étiquetage**

L'étiquetage (mentions de danger (UE)) est conforme aux dispositions de l'annexe II du Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP).

**2.3 Autres dangers**

Evaluation PBT

donnée non disponible

**Nom commercial :** Wiropaint plus (REF 51100)

**Version actuelle:** 2.0.3, établi le: 19.10.2015

**Version remplacée:** 2.0.2, établi le: 16.12.2014

**Région:** FR

 Evaluation vPvB  
 donnée non disponible

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**
**3.1 Substances**

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

**3.2 Mélanges**
**Composants dangereux**

N°	Dénomination de la substance		Indications complémentaires		%
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration		
1	<b>crystalite</b>				
	14464-46-1 238-455-4 - -	STOT RE 2; H373i	> 40,00 - < 70,00		% en poids
2	<b>acide silicique, sel de sodium</b>				
	1344-09-8 215-687-4 - -	Eye Irrit. 2; H319 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3; H335	> 5,00 - < 20,00		% en poids
3	<b>phosphate de triisobutyle</b>				
	126-71-6 204-798-3 - -	Skin Sens. 1; H317	< 1,00		% en poids
4	<b>dioxyde-de-titane</b>				
	13463-67-7 236-675-5 - 01-2119489379-17	-	> 5,00 - < 10,00		% en poids

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir article 16

N°	Voie d'absorption, organe cible, effet concret
1	H373i par inhalation; -; -

**3.3 Autres informations**

Selon les informations fournies par le fabricant, le mélange décrit n'est pas nocif pour l'homme à cause de la liaison physique des ingrédients dangereux contenus, d'où il ne fait pas l'objet d'une obligation d'étiquetage.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**
**4.1 Description des premiers secours**
**Indications générales**

S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les personnes contaminées en position latérale de sécurité. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin. Quitter immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et les nettoyer soigneusement avant de les porter de nouveau.

**Après inhalation**

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit. Assurer un apport d'air frais. Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle. Appeler aussitôt un médecin.

**Après contact cutané**

En cas de contact avec la peau, laver avec de l'eau.

**Après contact oculaire**

Retirer les lentilles de contact. Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

Nom commercial : Wiropaint plus (REF 51100)

Version actuelle: 2.0.3, établi le: 19.10.2015

Version remplacée: 2.0.2, établi le: 16.12.2014

Région: FR

#### Après ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Appeler immédiatement le médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

##### Agent d'extinction approprié

Dioxyde de carbone; extincteur à poudre; Eau pulvérisée; Mousse

##### Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde et dioxyde de carbone

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Le produit par lui-même ne brûle pas ! Accorder les produits d'extinction et les mesures de lutte contre les incendies au feu de l'environnement. Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### Pour les non-secouristes

Veiller à assurer une aération suffisante. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

##### Pour les secouristes

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel, sciure). Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la section "considérations relatives à l'élimination".

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Donnée non disponible.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

##### Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Maintenir les récipients hermétiquement fermés.

##### Mesures générales de protection et d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Conserver à l'écart des aliments et boissons.

##### Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

##### Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

**Nom commercial :** Wiropaint plus (REF 51100)

**Version actuelle:** 2.0.3, établi le: 19.10.2015

**Version remplacée:** 2.0.2, établi le: 16.12.2014

**Région:** FR

**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

**Indications concernant le stockage avec d'autres produits**

A protéger de l'humidité. Ne pas stocker en commun avec: Substances explosives

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Donnée non disponible.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1 Paramètres de contrôle**

**Valeurs limites sur les lieux de travail**

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	crystalbite	14464-46-1	238-455-4
<b>Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agent chimiques en France</b>			
	Silices cristallines		
	VME	0,05	mg/m <sup>3</sup>
2	dioxyde-de-titane	13463-67-7	238-675-5
<b>Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agent chimiques en France</b>			
	Titane (dioxyde de)		
	Ti		
	VME	10	mg/m <sup>3</sup>

**8.2 Contrôle de l'exposition**

**Contrôles techniques appropriés**

Donnée non disponible.

**Equiperment de protection individuelle**

**Protection respiratoire**

En cas de dépassement des valeurs limite au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation de aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limite d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées.

**Protection des yeux / du visage**

Lunettes avec protection latérale (EN 166)

**Protection des mains**

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

**Divers**

Vêtements de travail couramment utilisés pour les travaux chimiques.

**Contrôle de l'exposition de l'environnement**

Donnée non disponible.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>Etat/Couleur</b>
liquide à pâteux; suspension
blanc
<b>Odeur</b>
inodore

**Nom commercial :** Wiropaint plus (REF 51100)

**Version actuelle:** 2.0.3, établi le: 19.10.2015

**Version remplacée:** 2.0.2, établi le: 16.12.2014

**Région:** FR

<b>Seuil d'odorat</b>	
Donnée non disponible.	
<b>pH</b>	
Valeur	10
Concentration	500 g/l H <sub>2</sub> O
<b>Point d'ébullition / Zone d'ébullition</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Point de fusion / Zone de fusion</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Point de décomposition / Zone de décomposition</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Point d'éclair</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Propriétés comburantes</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Propriétés explosives</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Limites inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité;</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Limites supérieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Pression de vapeur</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Densité de vapeur</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Taux d'évaporation</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Densité relative</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Densité</b>	
Valeur	1,8 g/cm <sup>3</sup>
<b>Solubilité dans l'eau</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Solubilité(s)</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Viscosité</b>	
Donnée non disponible.	
<b>9.2 Autres informations</b>	
<b>Autres informations</b>	
Donnée non disponible.	

**Nom commercial :** Wiropaint plus (REF 51100)

**Version actuelle:** 2.0.3, établi le: 19.10.2015

**Version remplacée:** 2.0.2, établi le: 16.12.2014

**Région:** FR

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses si utilisé conformément au mode d'emploi.

### 10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Néant, à l'utilisation appropriée.

### 10.4 Conditions à éviter

A protéger contre l'humidité et l'eau.

### 10.5 Matières incompatibles

Aucune connue

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

<b>Toxicité orale aiguë</b>	Donnée non disponible.
<b>Toxicité dermale aiguë</b>	Donnée non disponible.
<b>Toxicité aiguë par inhalation</b>	Donnée non disponible.
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Donnée non disponible.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Donnée non disponible.
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	Donnée non disponible.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Donnée non disponible.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Donnée non disponible.
<b>Cancérogénicité</b>	Donnée non disponible.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</b>	Donnée non disponible.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</b>	Donnée non disponible.
<b>Danger par aspiration</b>	Donnée non disponible.
<b>Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée</b>	Le contact avec la peau et les yeux peut causer une irritation abrasive. L'inhalation de poussières peut provoquer des irritations des voies respiratoires. peut provoquer la silicose.

Nom commercial : Wiropaint plus (REF 51100)

Version actuelle: 2.0.3, établi le: 19.10.2015

Version remplacée: 2.0.2, établi le: 16.12.2014

Région: FR

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

<b>Toxicité sur les poissons (aigüe)</b>
Donnée non disponible.
<b>Toxicité sur les poissons (chronique)</b>
Donnée non disponible.
<b>Toxicité pour les daphnies (aigüe)</b>
Donnée non disponible.
<b>Toxicité pour les daphnies (chronique)</b>
Donnée non disponible.
<b>Toxicité pour les algues (aigüe)</b>
Donnée non disponible.
<b>Toxicité pour les algues (chronique)</b>
Donnée non disponible.
<b>Toxicité sur bactéries</b>
Donnée non disponible.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

<b>Résultats des évaluations PBT et vPvB</b>	
Evaluation PBT	donnée non disponible
Evaluation vPvB	donnée non disponible

### 12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

### 12.7 Autres informations

<b>Autres informations</b>
Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Produit

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

#### Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

**Nom commercial :** Wiropaint plus (REF 51100)

**Version actuelle:** 2.0.3, établi le: 19.10.2015

**Version remplacée:** 2.0.2, établi le: 16.12.2014

**Région:** FR

#### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

##### 14.1 Transport ADR/RID/ADN

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ADR/RID/ADN.

##### 14.2 Transport IMDG

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions IMDG.

##### 14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ICAO-TI / IATA.

##### 14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

##### 14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

##### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

##### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non pertinent

#### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

##### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

###### Règlements UE

###### **Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV ( Liste des substances soumises à autorisation)**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

###### **Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

###### **Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance soumise à restrictions incluse à l'annexe XVII, du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

###### **DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses**

Le produit n'est pas soumis à l'annexe I, partie 1 ou partie 2.

###### **Autres prescriptions**

Les prescriptions nationales en matière sanitaire et de prévention des accidents ou de maladies professionnelles s'appliquent lors de l'utilisation du produit.

##### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible.



**Nom commercial :** Wiropaint plus (REF 51100)

**Version actuelle:** 2.0.3, établi le: 19.10.2015

**Version remplacée:** 2.0.2, établi le: 16.12.2014

**Région:** FR

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### **Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:**

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives CE 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/CE

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

### **Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).**

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H373i	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

### **Service ayant établi cette fiche de données de sécurité**

UMCO Umwelt Consult GmbH - D-21107 Hamburg, Georg-Wilhelm-Strasse 183, Tel.: +49(40)79 02 36 300, Fax: +49(40)79 02 36 357, e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO Umwelt Consult GmbH.